

RAPPORT DE SYNTHÈSE MENSUEL – Juin 2019

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P 2
2.2 – SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE	P 8
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 14
2.4 - DIVERS	P 15



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER vous présente :

- Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation,
- Les résultats de surveillance de l'impact des rejets dans l'environnement,
- Le suivi de surveillance des filtres Très Haute Efficacité (THE) de ventilation,
- Les événements et informations notables.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	3,0.10 ⁻²	2,2.10 ⁴
Bêta total (hors K40)			1,8.10 ⁻²	2,0.10 ⁵
Activité H3			500	1,5.10 ¹⁰
Activité C14			7 *	3,0.10 ⁸
Activité I129			2,0.10 ⁻³ *	4,0.10 ⁴

* Activité volumique mensuelle

PARAMETRES (en Bq/m ³)	S19	S20	S21	S22	Total mensuel
Alpha total	≤ 8,9.10 ⁻⁶	≤ 8,8.10 ⁻⁵	≤ 6,3.10 ⁻⁶	≤ 2,8.10 ⁻⁶	
Bêta total (hors K40)	2,2.10 ⁻⁴	1,9.10 ⁻⁴	1,2.10 ⁻⁴	1,6.10 ⁻⁴	
Activité H3	≤ 0,65	4,37	0,70	≤ 0,58	
Activité C14	≤ 0,45	≤ 0,41	≤ 0,43	≤ 0,31	≤ 0,41
Activité I129	≤ 1,3.10 ⁻⁴	≤ 1,4.10 ⁻⁴	≤ 1,4.10 ⁻⁴	≤ 9,2.10 ⁻⁵	≤ 1,3.10 ⁻⁴

PARAMETRES (en Bq/m ³)	S23	S24	S25	S26	Total mensuel
Alpha total	≤ 7,1.10 ⁻⁶	≤ 4,0.10 ⁻⁵	≤ 2,8.10 ⁻⁶	≤ 5,2.10 ⁻⁶	
Bêta total (hors K40)	2,7.10 ⁻⁴	1,6.10 ⁻⁴	1,6.10 ⁻⁴	2,0.10 ⁻⁴	
Activité H3	0,77	0,95	1,26	1,00	
Activité C14	≤ 0,85	≤ 0,49	≤ 0,79	≤ 1,22	≤ 0,84
Activité I129	≤ 1,8.10 ⁻⁴	≤ 1,3.10 ⁻⁴	Attente résultats	Attente résultats	Attente résultats

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER (accréditation COFRAC n° 1-5712, suspendue pour déménagement, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ^{14}C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER réalise les analyses ^{14}C de façon hebdomadaire (plus restrictif) et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral. La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

L'analyse de l' ^{129}I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ^{129}I sont réalisées de façon hebdomadaire (plus restrictif) et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral. La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

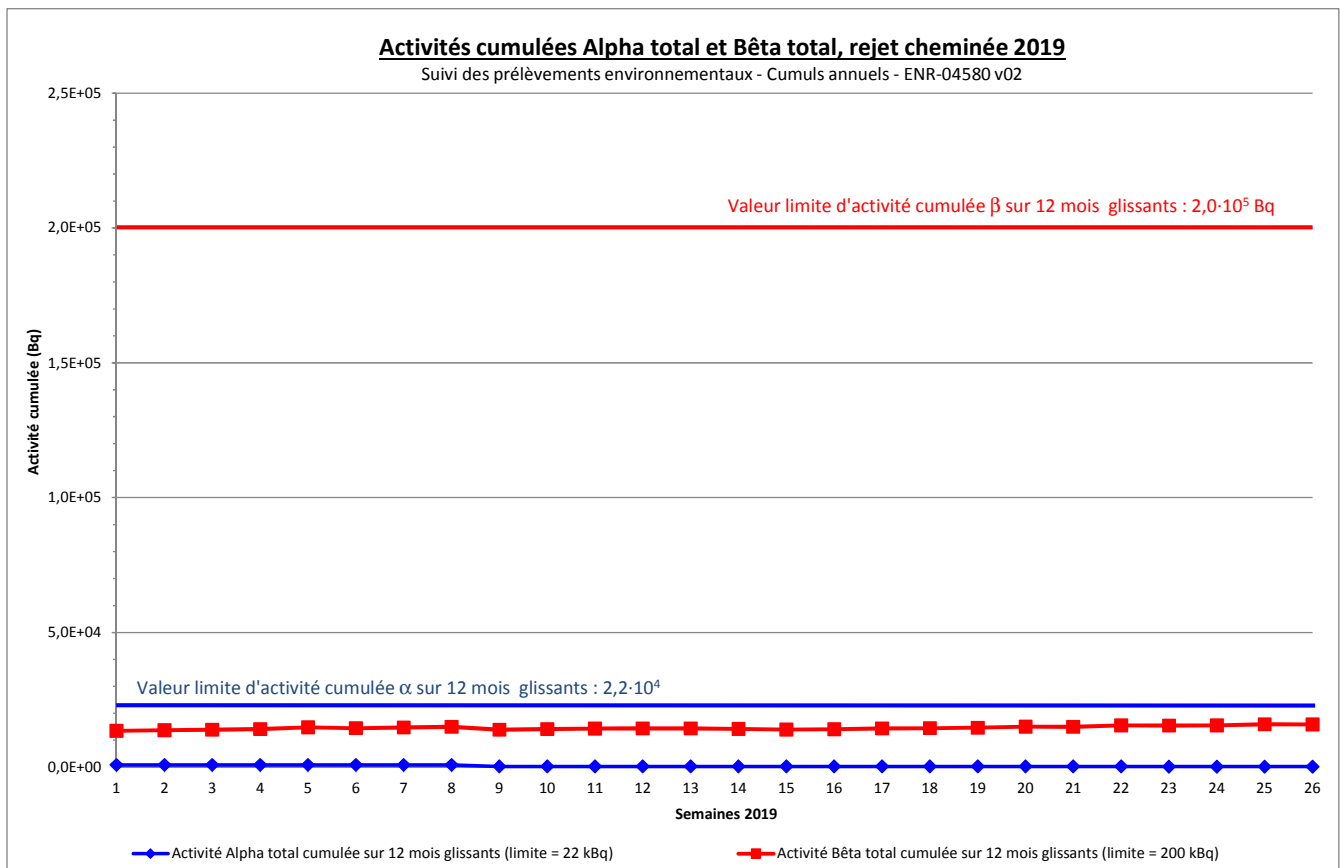
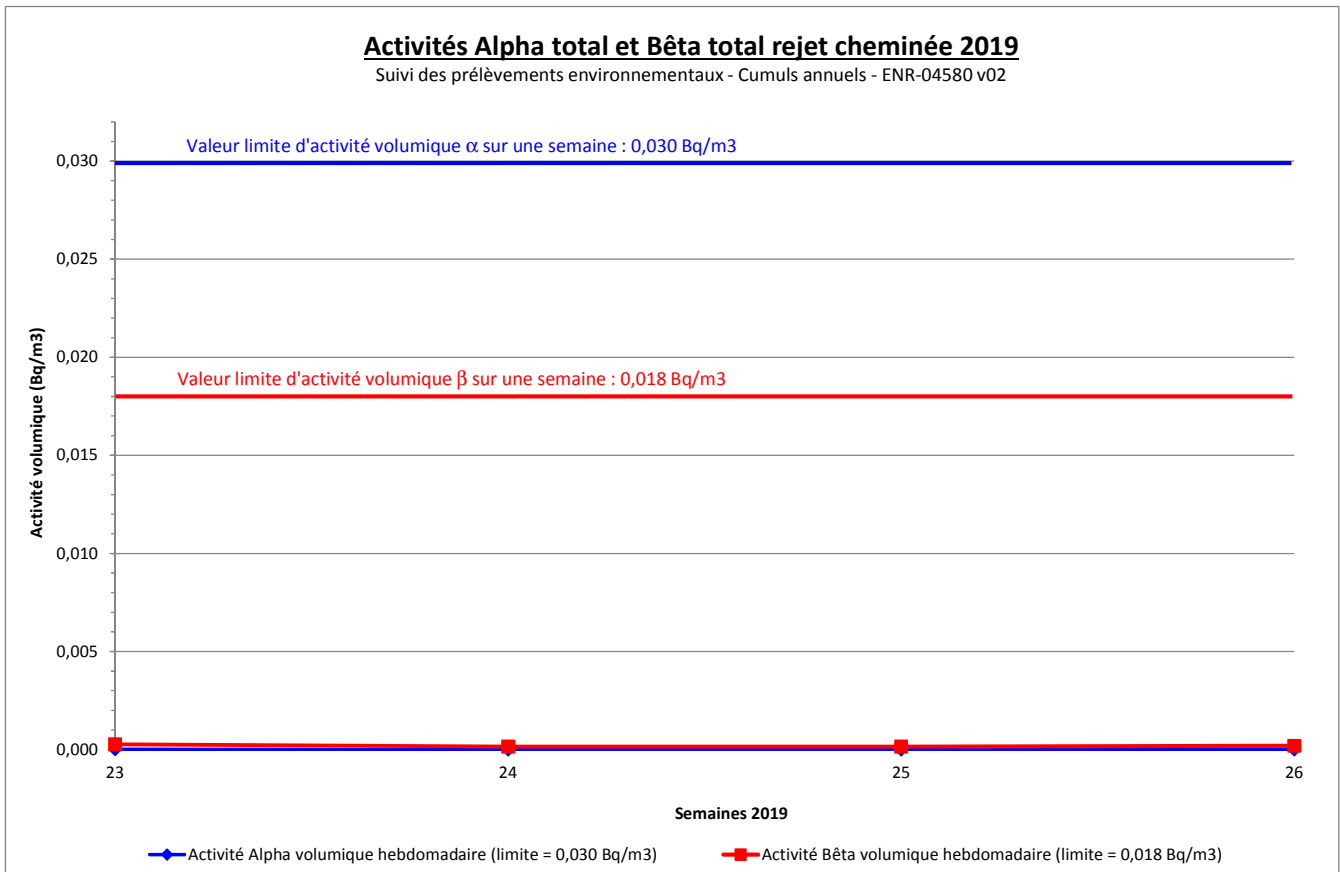
Conclusion :

L'activité en tritium significative des semaines 23 à 26 est due à des travaux sur des déchets tritiés. Cette activité reste toutefois très faible et n'est pas détectée dans l'environnement proche.

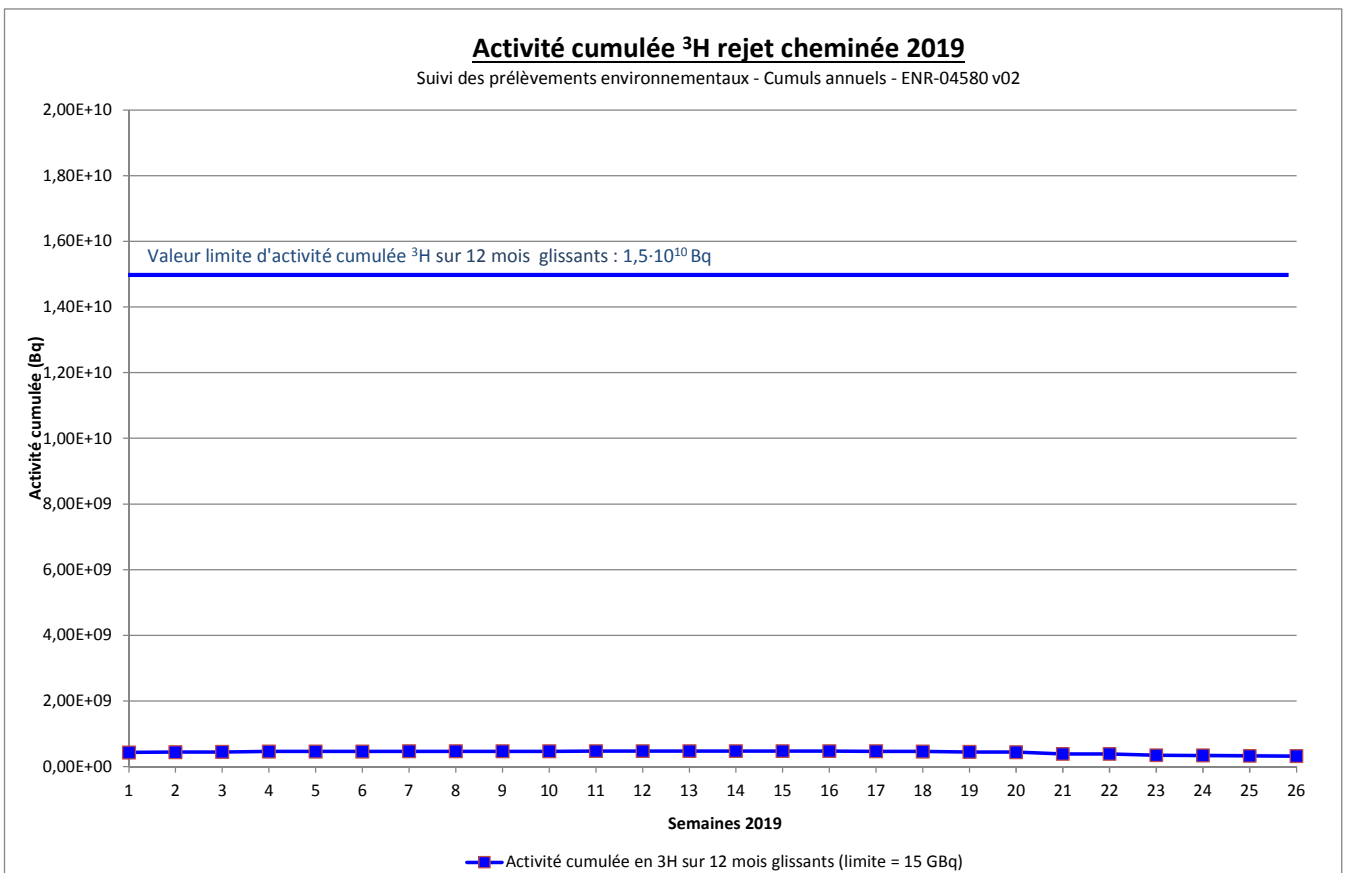
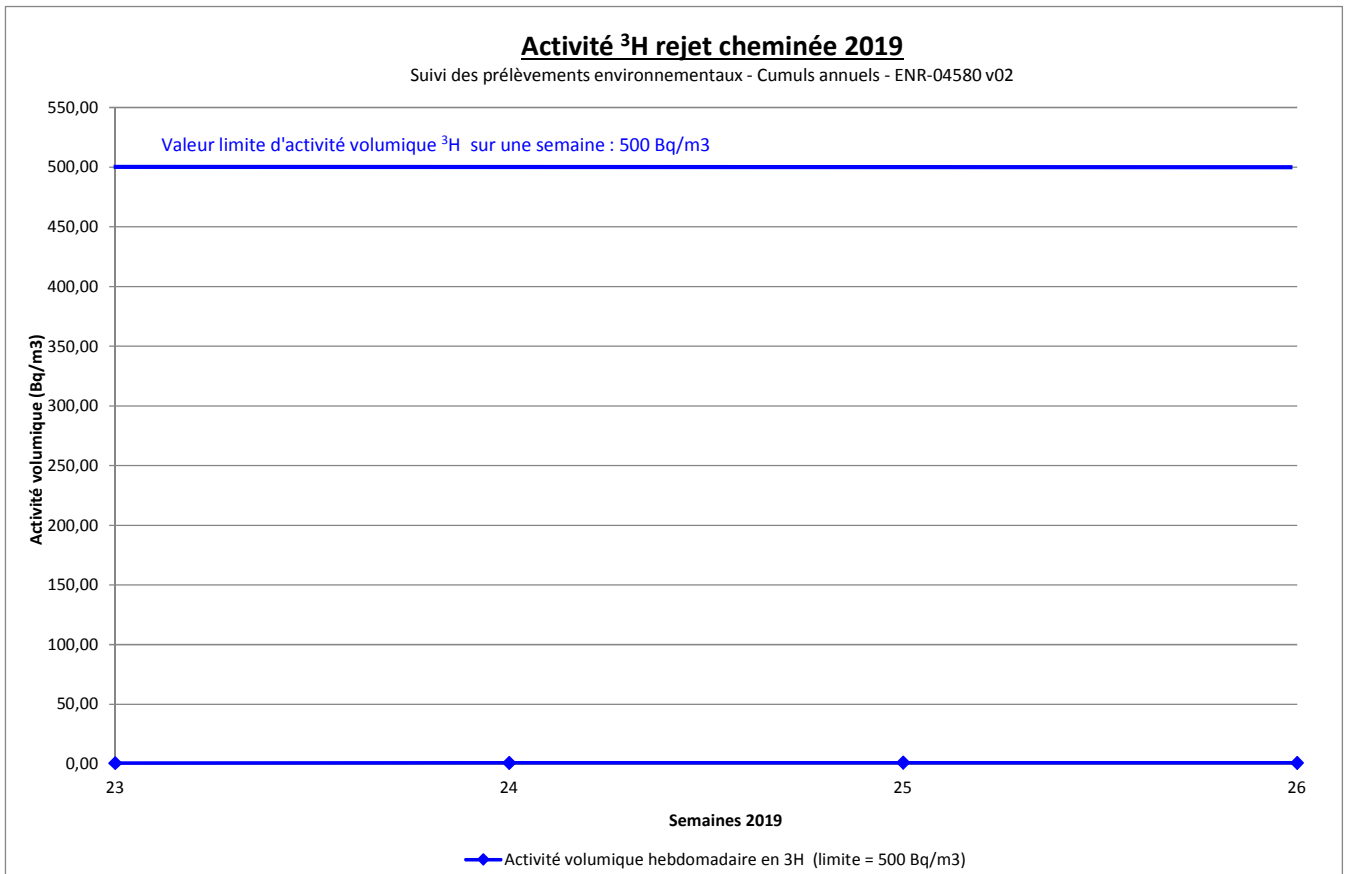
L'activité β globale les semaines 23 à 26 est due aux radioéléments naturels : ^{212}Bi , ^{108}Tl (déterminés par une spectrométrie gamma complémentaire). Ces radioéléments naturels sont injectés dans les installations par les soufflages et mesurés en sortie de cheminée.

Les autres activités mesurées sont inférieures aux limites de quantification des moyens de mesures utilisés.

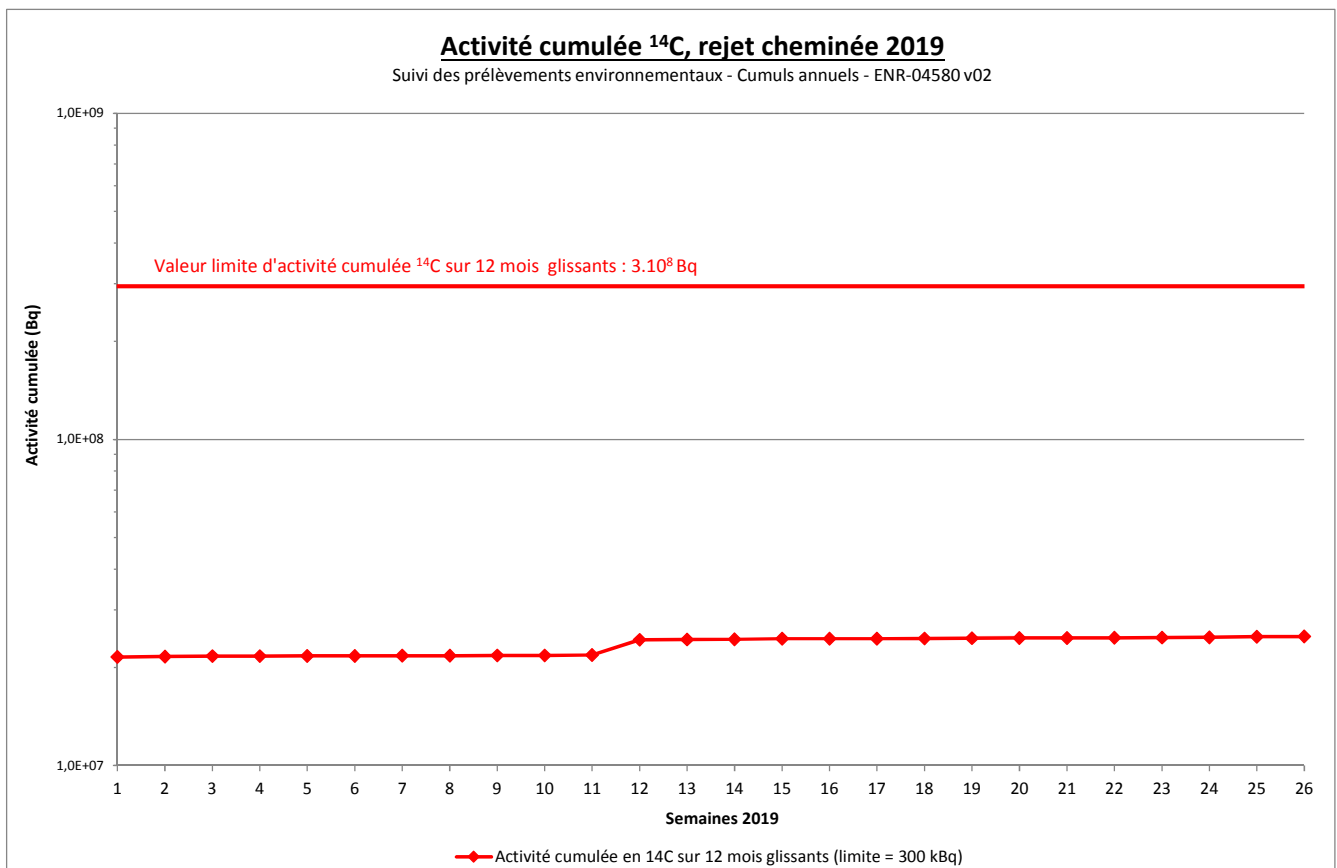
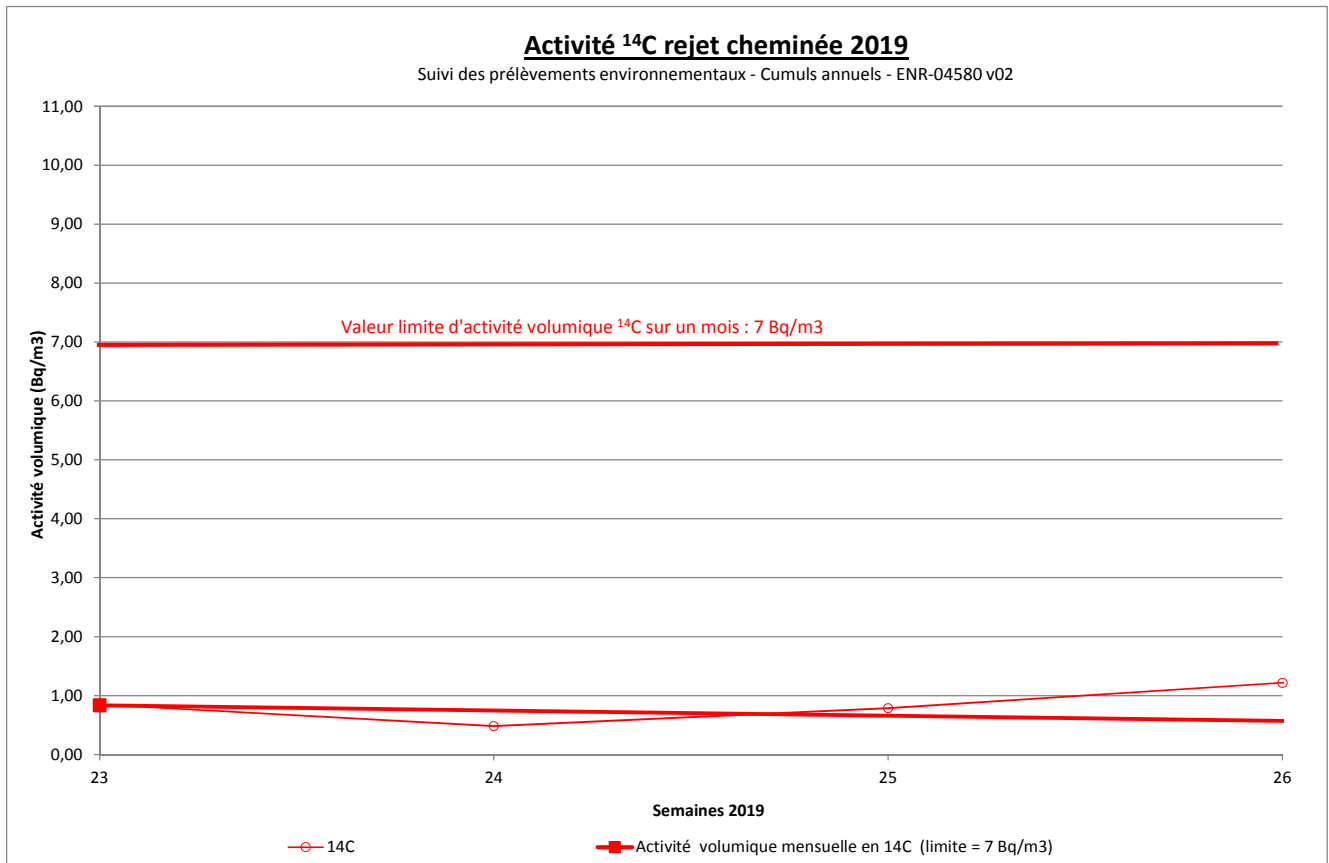
Les résultats d'activité en ^{129}I des semaines 25 & 26 sont en attente du laboratoire externe. Ils seront restitués dans le prochain CR mensuel.



L'activité β globale cumulée est associée à la radioactivité naturelle due au ^{212}Bi , & ^{108}Tl .
 Les rejets en activités α global & β global, sont conformes aux limites prescrites par l'arrêté n° 10-797.



Travaux sur des déchets tritiés, les semaines 23 à 26, dont l'activité induite à la cheminée est très faible. Les rejets en ³H sont conformes aux limites prescrites par l'arrêté n° 10-797.

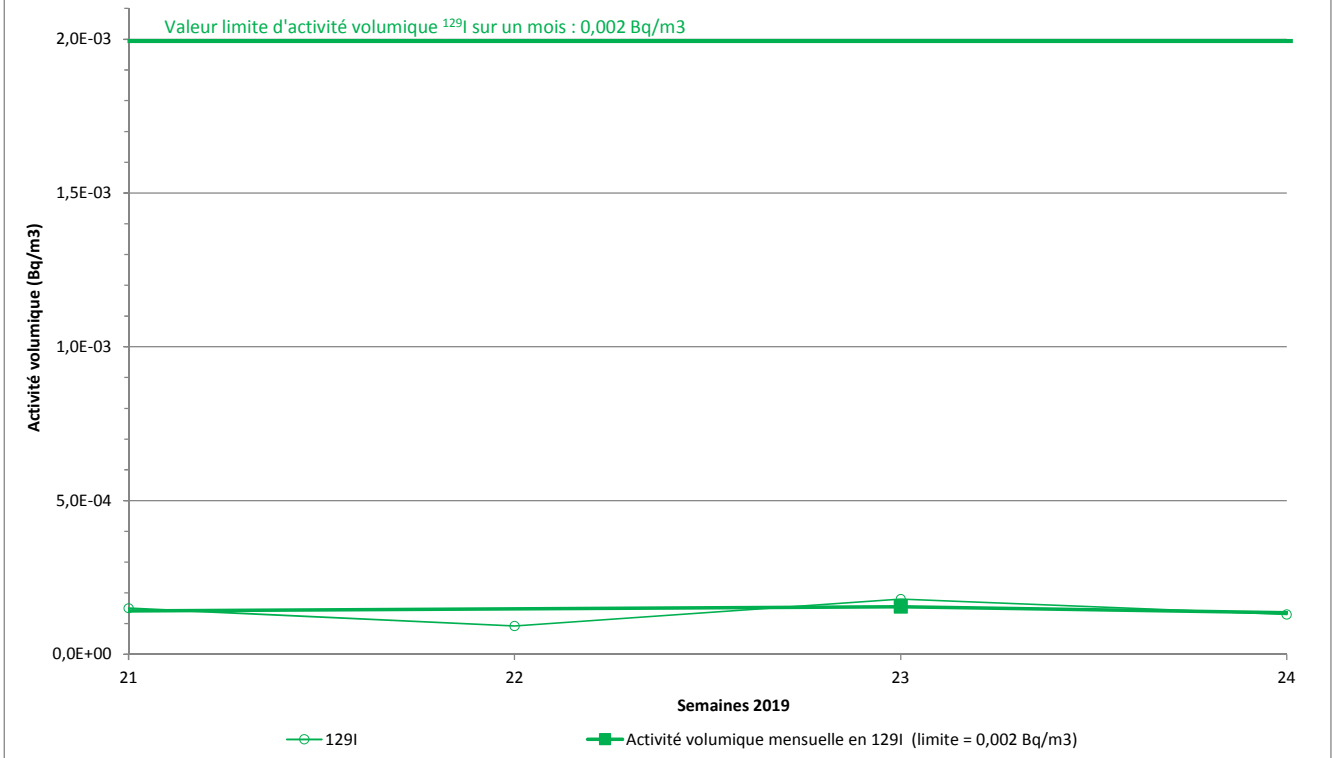


Pas d'observation particulière.

Les rejets en ¹⁴C sont conformes aux limites prescrites par l'arrêté n° 10-797.

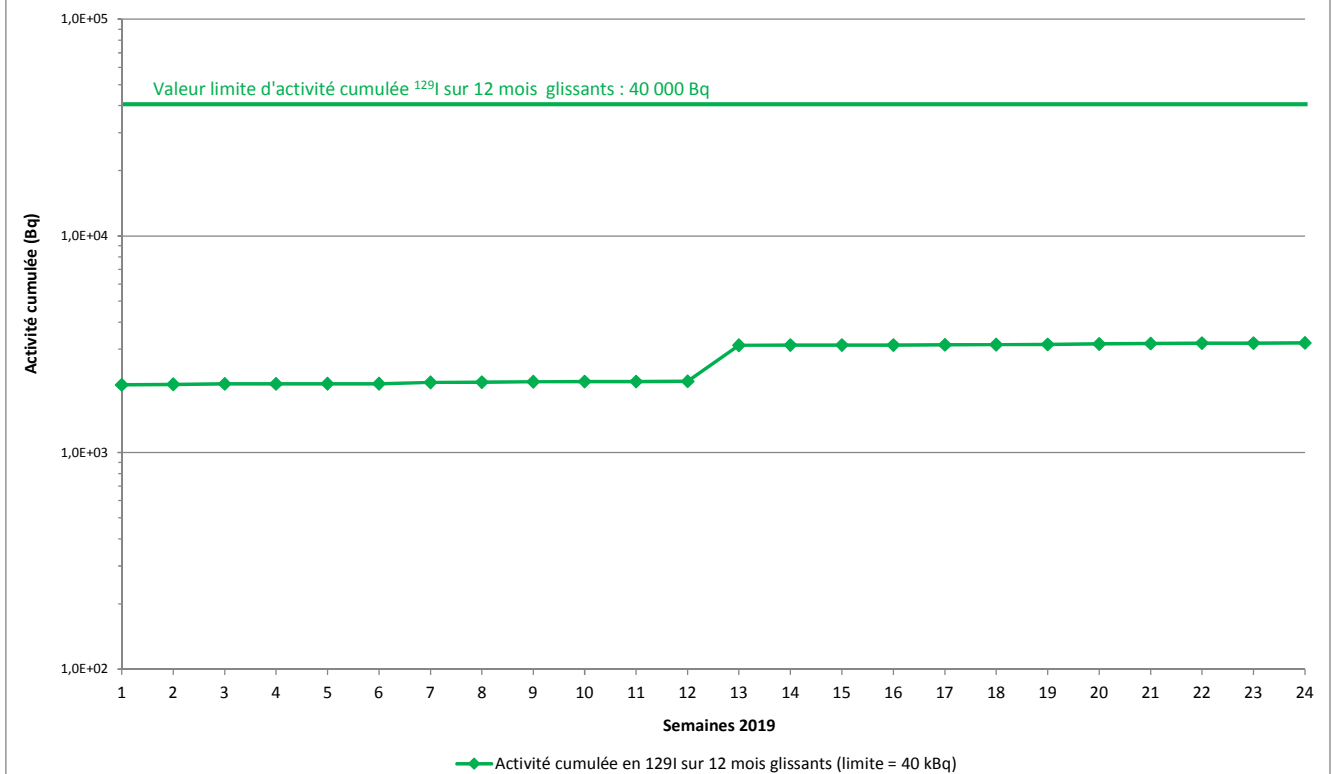
Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2019

Suivi des prélèvements environnementaux - Cumuls annuels - ENR-04580 v02



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2019

Suivi des prélèvements environnementaux - Cumuls annuels - ENR-04580 v02



L'iode 129 n'a jamais été détecté en rejet cheminée depuis le démarrage de l'installation en 2011.

2.2- SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au paragraphe 2.1.

PARAMETRES (en Bq/m ³)	S19	S20	S21	S22	Total mensuel
Alpha total	$\leq 1,1.10^{-4}$	$1,5.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 6,7.10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 2,5.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 1,9.10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,38$	$\leq 0,77$	$\leq 0,71$	$\leq 0,58$	
Activité C14	$\leq 0,39$	$\leq 0,44$	$\leq 0,42$	$\leq 0,64$	$\leq 0,47$
Activité I129	$\leq 1,5.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$	$\leq 2,3.10^{-4}$	$\leq 2,2.10^{-4}$	$\leq 1,9.10^{-4}$

PARAMETRES (en Bq/m ³)	S23	S24	S25	S26	Total mensuel
Alpha total	$\leq 5,8.10^{-5}$	$\leq 1,1.10^{-4}$	$\leq 8,3.10^{-5}$	$\leq 1,4.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 4,8.10^{-4}$	$\leq 2,1.10^{-4}$	$\leq 3,3.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,58$	$\leq 0,63$	$\leq 0,32$	$\leq 0,66$	
Activité C14	$\leq 0,77$	$\leq 0,49$	$\leq 0,48$	$\leq 0,50$	$\leq 0,57$
Activité I129	$\leq 3,2.10^{-4}$	$\leq 2,5.10^{-4}$	Attente résultat	Attente résultat	Attente résultat

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER (accréditation COFRAC n° 1-5712, suspendue pour déménagement, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr). Les résultats des semaines 25 & 26 seront restitués dans le prochain compte rendu.

Commentaires :

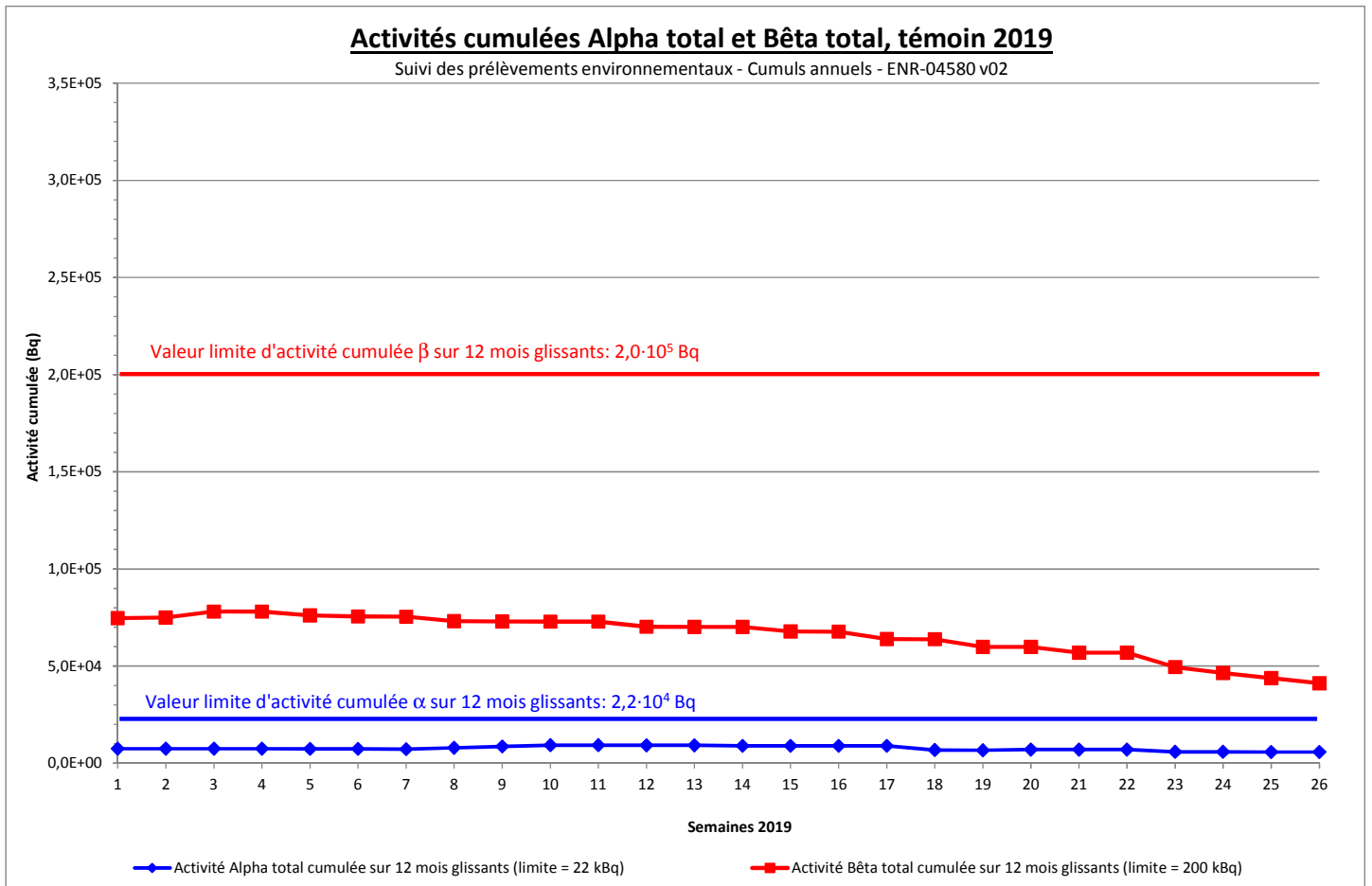
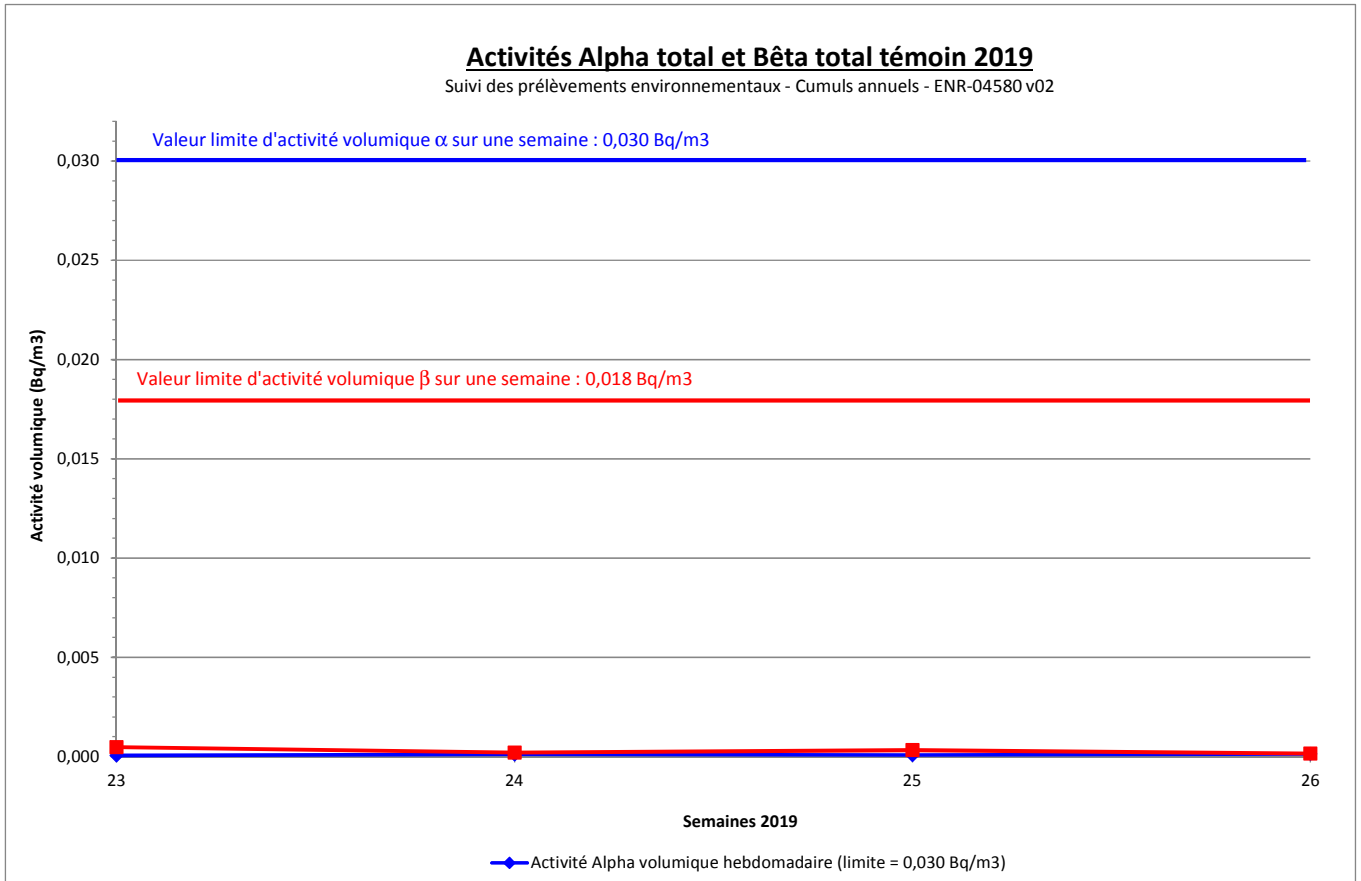
Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires paragraphe 2.1).

Conclusion :

Le meilleur positionnement de la nouvelle station environnementale, et donc la meilleure représentativité des échantillons d'air prélevés nous apporte une activité naturelle plus significative qu'auparavant, elle n'est toutefois pas représentative de l'impact d'un rejet puisque l'absence de radionucléides artificiels dans les aérosols mesurés, est démontrée.

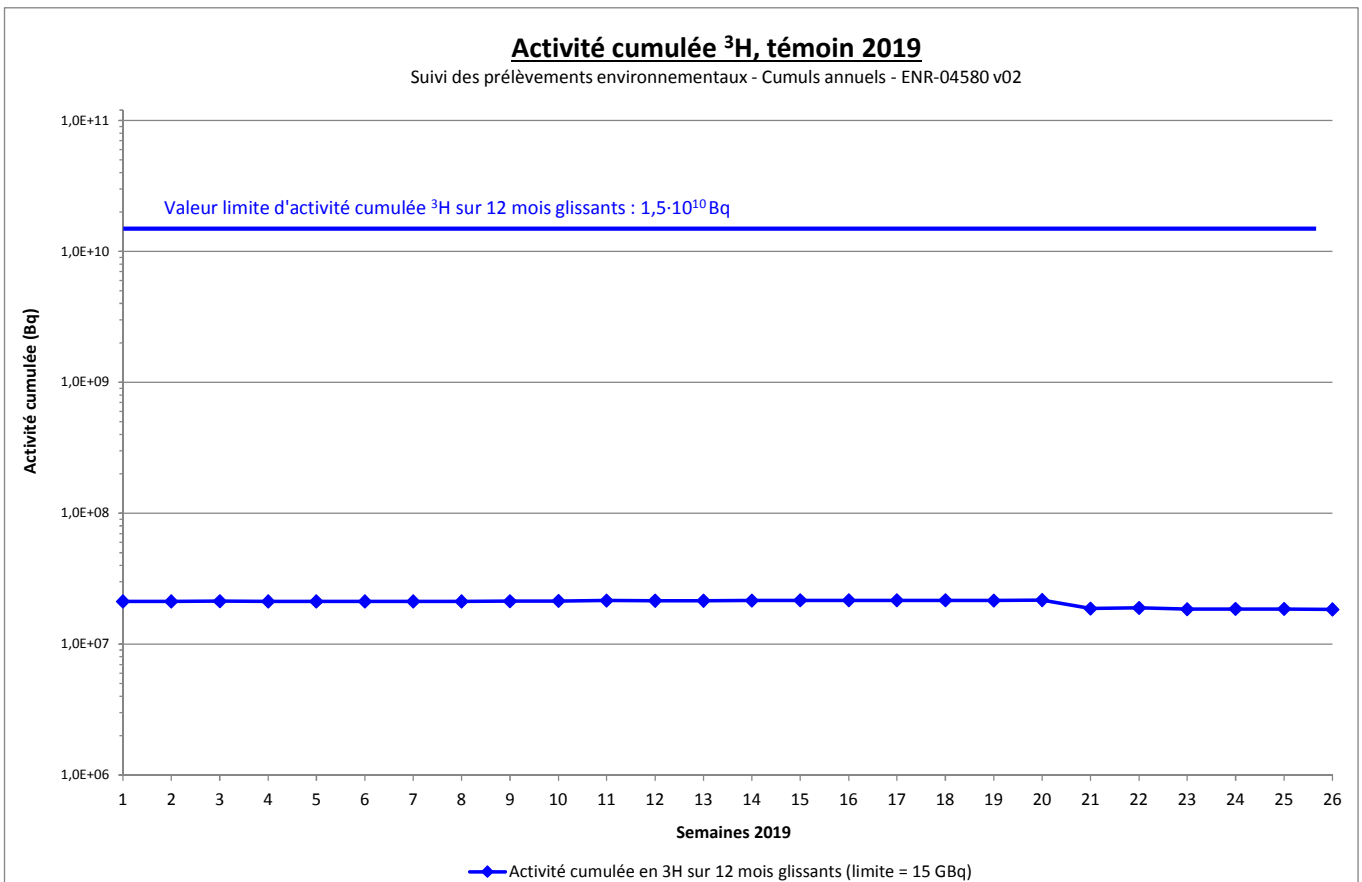
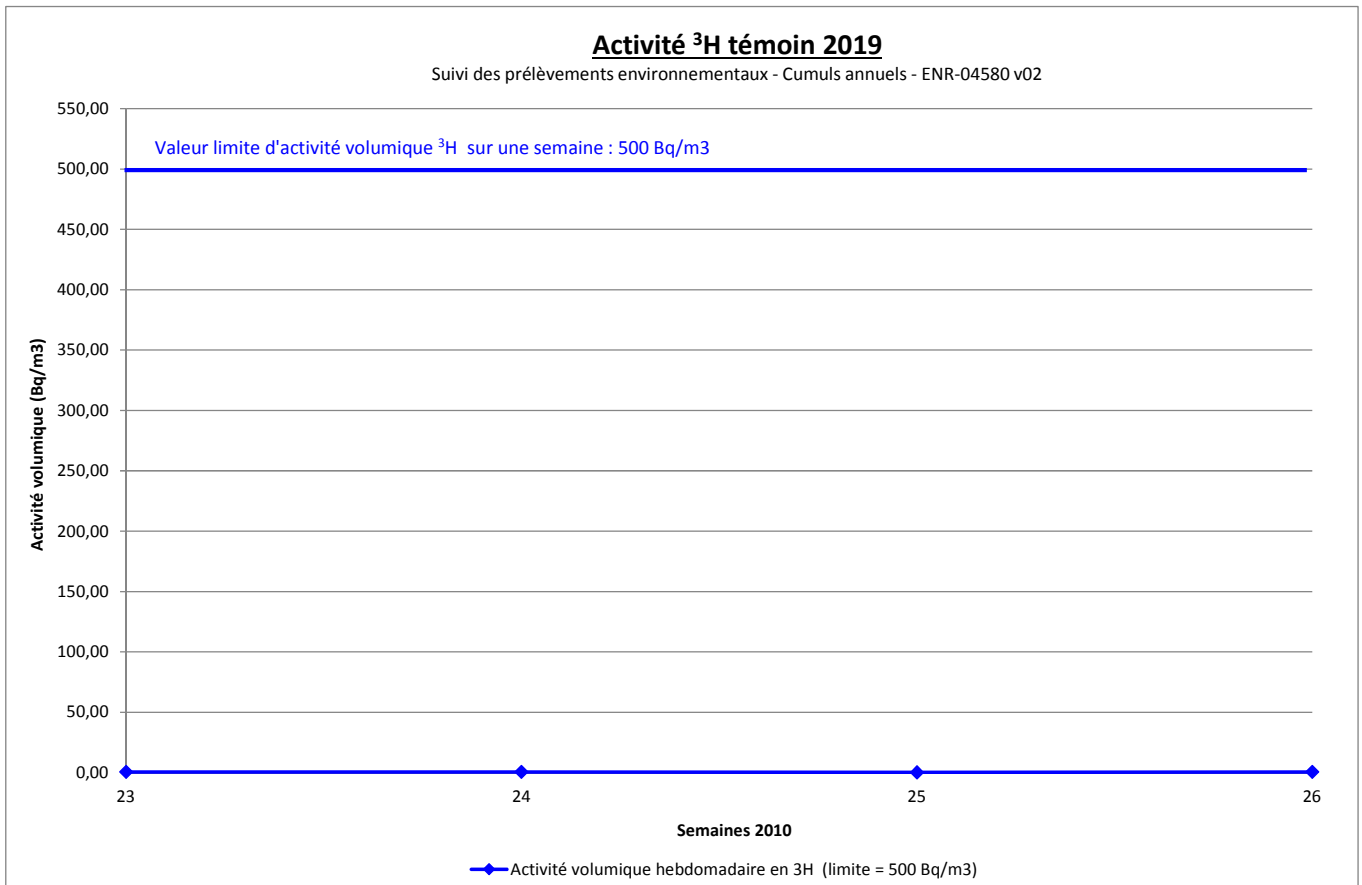
Les activités en α total et β total (naturels déduits) sont conformes aux seuils de rejets requis par l'arrêté 10-797.

Les activités en ¹²⁹I, ³H & ¹⁴C sont conformes aux seuils de rejets de l'arrêté 10-797.

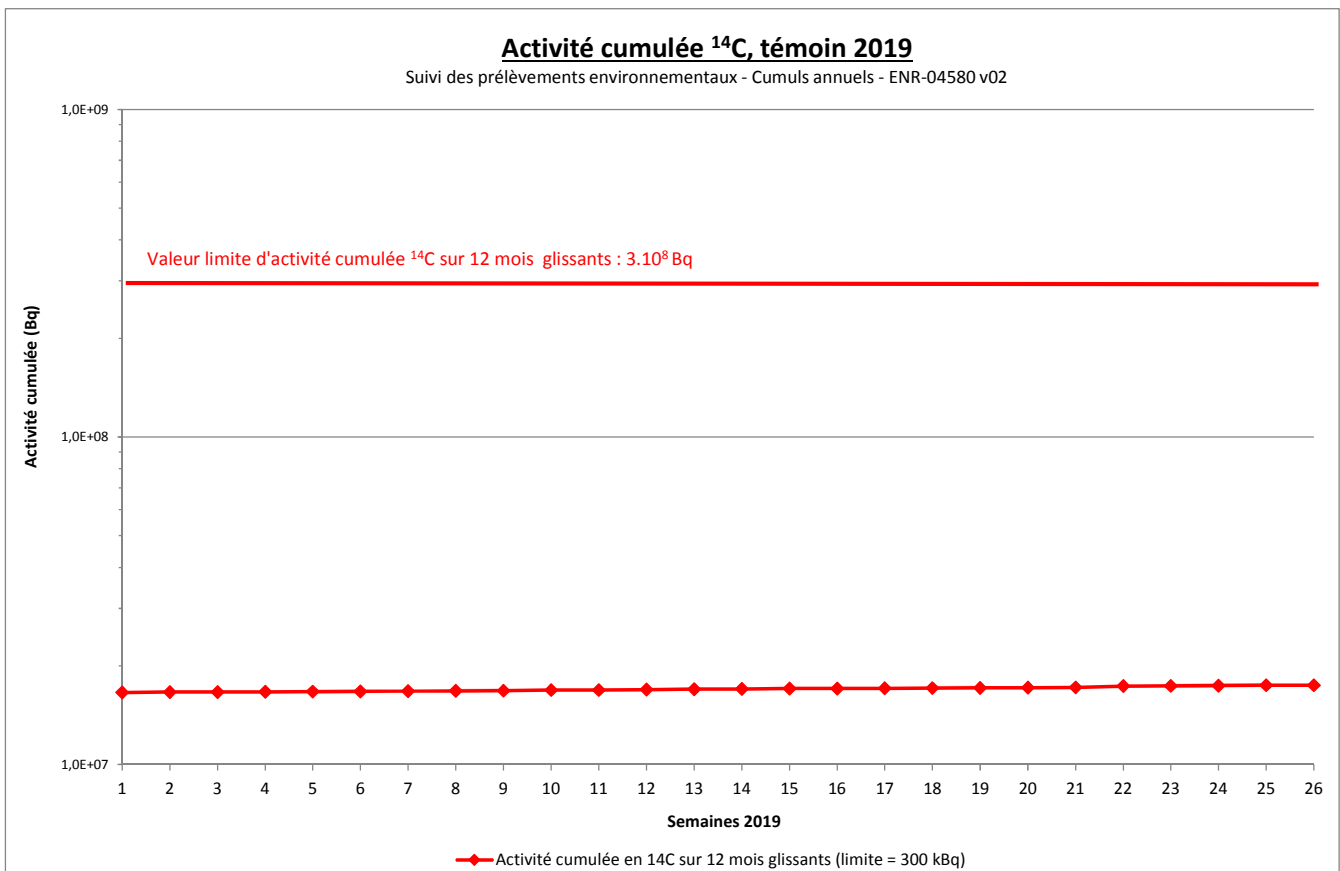
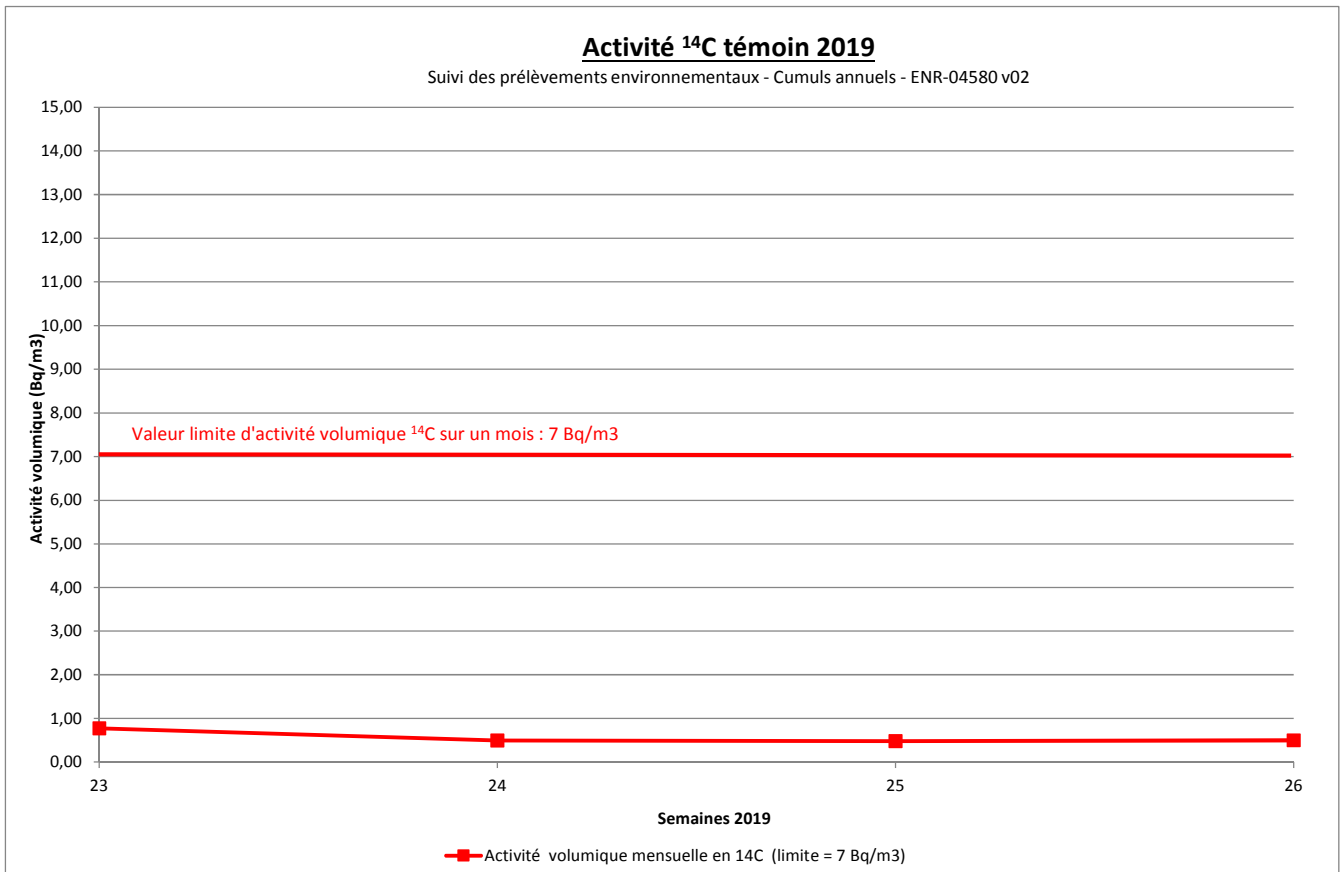


Pas de remarques.

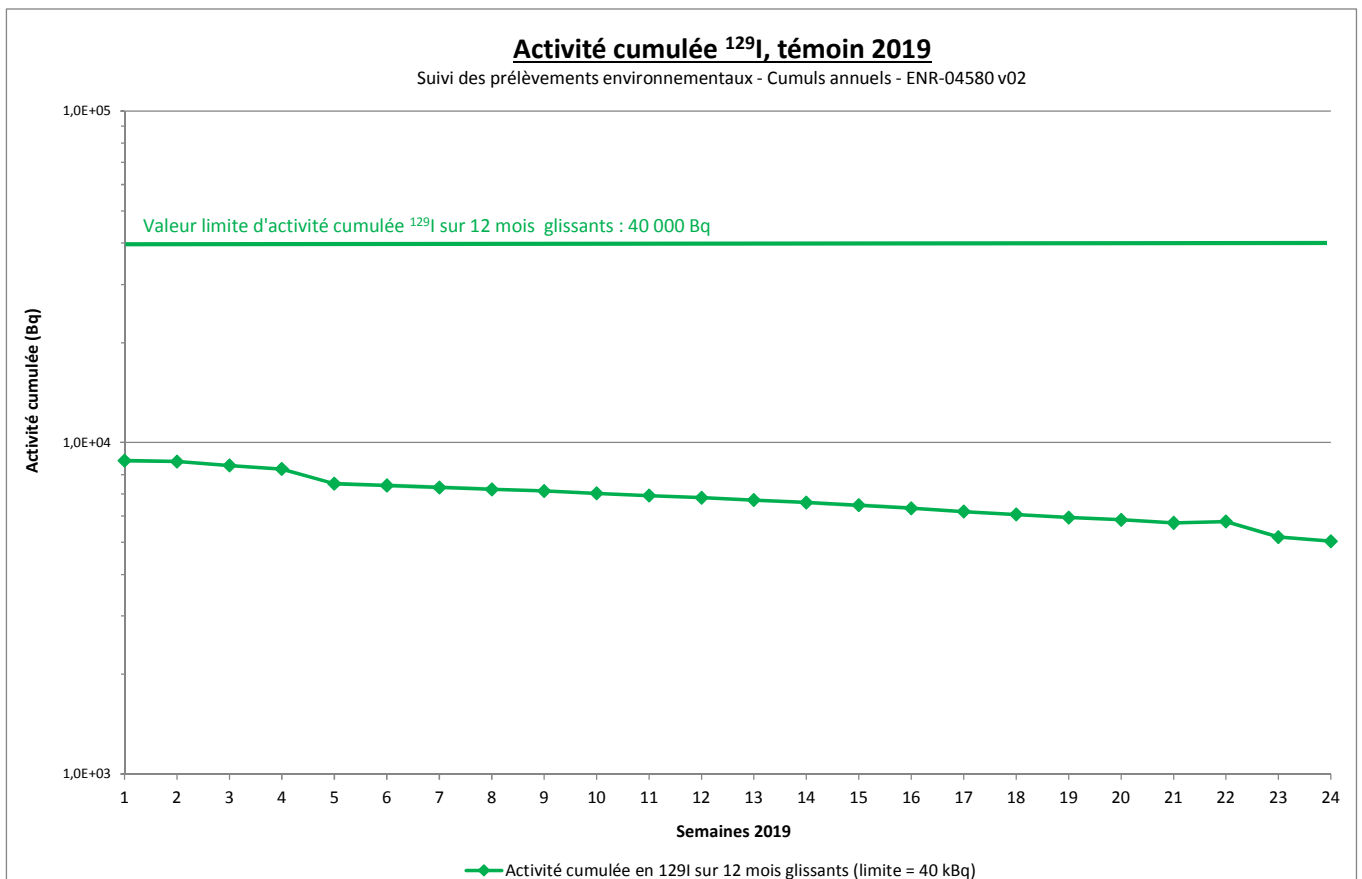
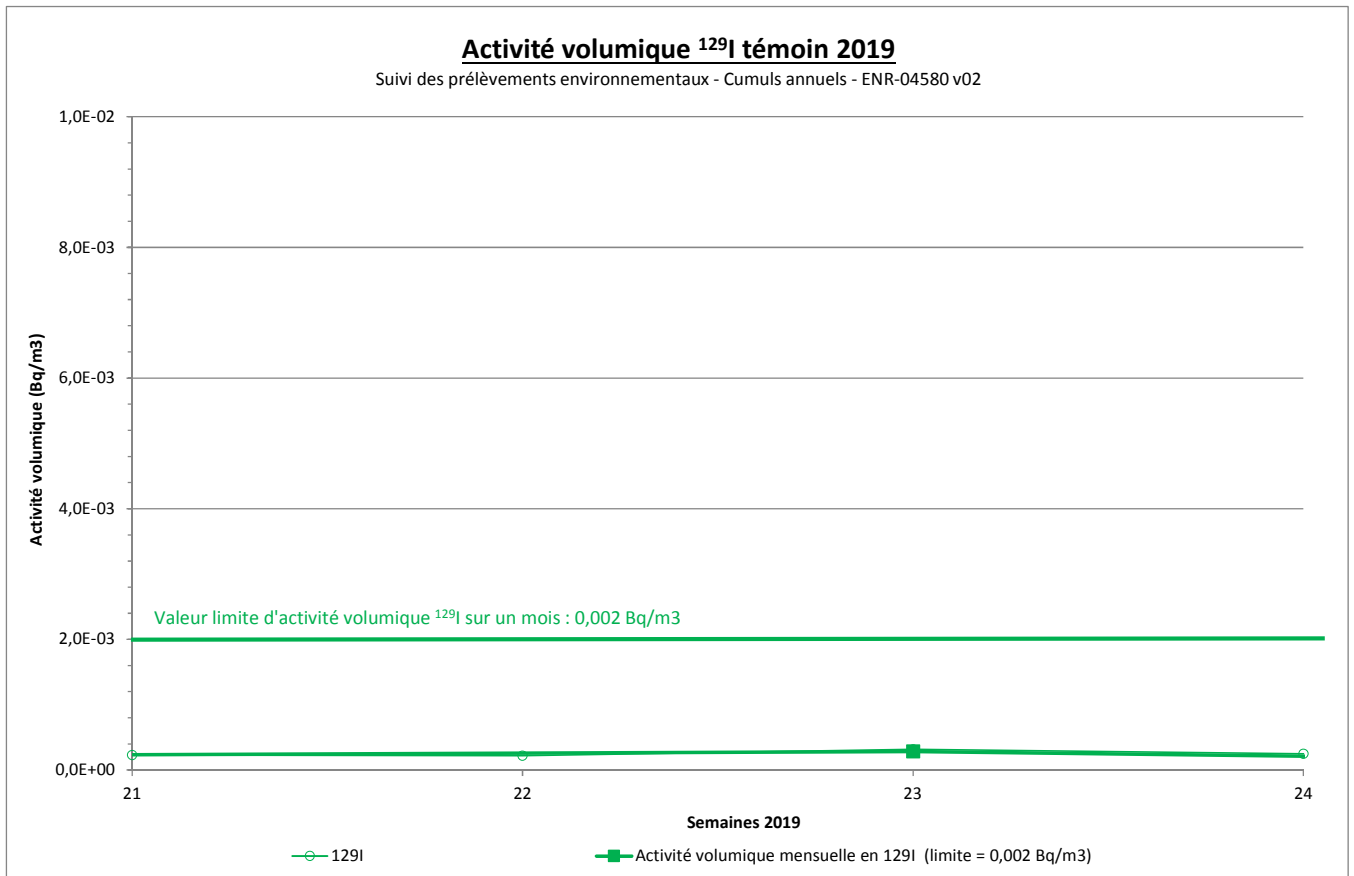
Les activités α global & β global dans l'environnement sont conformes aux limites de l'arrêté n° 10-797.



L'activité ³H dans l'environnement est conforme aux limites prescrites par l'arrêté n° 10-797.



L'activité en ¹⁴C est conforme aux limites prescrites par l'arrêté n° 10-797.



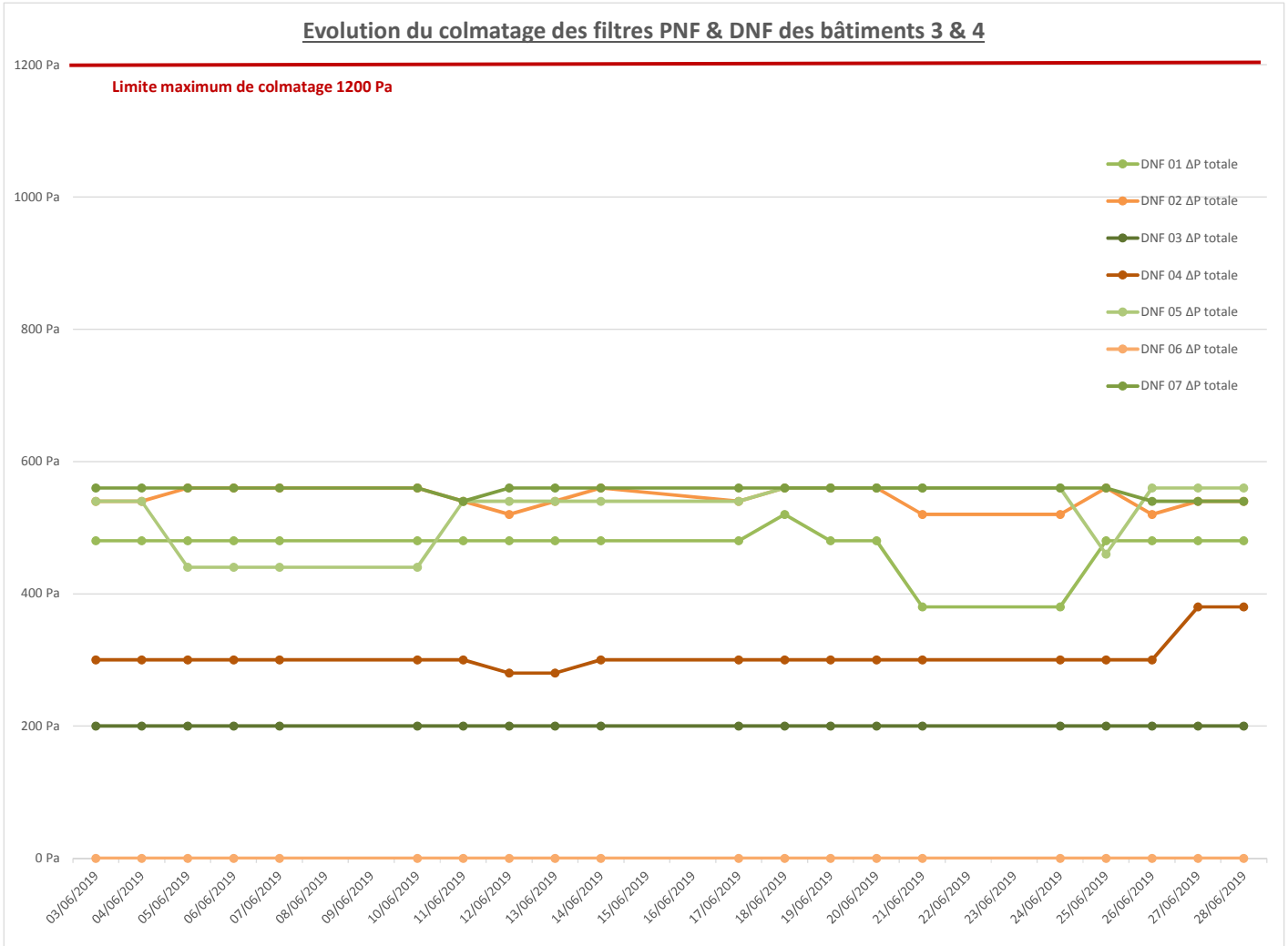
Pas d'observation particulière, l'iode ¹²⁹I n'a jamais été détecté dans l'environnement depuis le démarrage des installations en 2011.

L'activité en ¹²⁹I est conforme aux limites prescrites par l'arrêté n° 10-797.

2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc du Premier & Dernier Niveau de Filtration (PNF & DNF) dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 28/06/2019 allaient de 200 à 560 Pa.



Le dernier changement des 7 filtres THE de première barrière, a été réalisé le 12 décembre 2018. Le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre pour chaque ligne (2 filtres THE par ligne, et 7 lignes de filtration).

La ligne de Filtration DNF 06, a été fermée le 13 novembre 2018. Le dernier test d'étanchéité annuel a été réalisé le 19/06/2018, conforme.

Nota : une étude de la cascade de dépression des divers locaux des bâtiments 3 & 4, et des réglages de ventilation sont en cours.

2.4- DIVERS

Fermetures du site :

Les dates de fermeture du site pour 2019 sont :

- 23 & 24 décembre 2019,
- 26 à 27 décembre 2019,
- 30 & 31 décembre 2019.

Prélèvements environnementaux, auto-surveillance :

Contrôle annuel des filtres THE du laboratoire (Bâtiment 5), le 5 mars 2019.

DREAL / ASN :

Demande de qualification de l'ICPE en « installation à risque réduit » auprès du ministère de la transition écologique & solidaire. En cours de traitement. Transmission du dernier arrêté complémentaire pour information.

Arrêté de mise en demeure de la préfecture le 13 août 2018, suite à un contrôle inopiné DREAL. **Réponse DAHER le 8 octobre 2018.** Traitement DREAL en cours.

Suite à l'inspection ASN du 9 avril 2018, demande de complément d'information de l'ASN concernant les cascades de dépressions des bâtiments 3 & 4, le 23 août 2018. **Réponses DAHER à l'ASN**, le 21 septembre 2018. Traitement ASN en cours.

Dépôt du « dossier environnemental » (DAE) en lien aux projets de modification de l'ICPE, le 13 février 2019 à la préfecture de Troyes, en 3 exemplaires de 3 classeurs. Complétude validée par le pôle de coordination interministériel et de concertation publique. Instruction en cours.

Nouvel arrêté complémentaire PCICP2019-0004 du 28 mai 2019, concernant le retrait du terme TFA des déchets et l'augmentation de la capacité de l'ICPE en termes de volume de déchets sans modification des seuils de rejets.

Obtention d'autorisation de détention de sources scellées sur l'ICPE, suite au changement de chef d'installation, au déplacement du lieu de stockage des sources scellées, et l'ajout de détecteurs de fumée contenant des sources radioactives à traiter en déchets radioactifs. **CODEP-DTS-2019-024437 du 13 juin 2019.**

Transmission du courrier de clarification sur les limites d'acceptation de l'ICPE DAHER (adressé aux clients), à l'ASN pour information.

Evènements divers :

Convention d'occupation précaire d'une plateforme sur parcelle ZC n° 34 (anciennement MC Clôtures), rachetée par la CCVS pour location en crédit-bail, à DAHER.